

Rapport d'activités sur la situation financière de la municipalité - 2013

La législation municipale oblige le maire à faire un rapport sur les principales réalisations de l'année précédente et de brosser un portrait de la situation financière de la municipalité. Ce rapport présente également les paramètres qui guideront le conseil dans l'établissement du budget de l'année 2014.

Bref compte rendu des principales réalisations de 2013

En 2013, le Conseil municipal a œuvré à la réalisation de plusieurs dossiers qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des résidents :

Une attention soutenue accordée aux services de nature communautaire (Centre Raoul-Dandurand, bibliothèque La Ressource, loisirs, camp d'été des jeunes, journal local, site internet, école de musique, etc.);

Enrochement du mur de la rue Horatio-Walker, aménagement de l'aire de retournement sur la rue des Chênes Sud, travaux d'émondage sur des propriétés privées de la municipalité;

L'entretien préventif de nos infrastructures routières : Pavage, réparation et resurfaçage de plusieurs sections de routes de la municipalité ;

Mise aux normes d'équipements municipaux : Remplacement des modules de jeux, remplacement du tracteur utilitaire et acquisition d'un nouveau photocopieur; L'avancement du projet d'assainissement des eaux: Communications régulières entre nos ingénieurs mandatés et les intervenants du MAMROT :

Une révision de la réglementation d'urbanisme avec le souci d'équité ;

Amélioration des outils d'informations : Mise à jour du site internet municipal (http://ste-petronille.iledorleans.com) et utilisation accrue du journal *Le Beaulieu*;

Un suivi budgétaire attentif et une gestion financière prudente et cohérente;

Je tiens à remercier le travail des conseillers responsables :

Monsieur Marcel Laflamme est le responsable des comités d'infrastructures et d'embellissement. En 2013, la municipalité de Sainte-Pétronille a effectué les travaux d'entretien nécessaires au maintien de la bonne qualité de ses infrastructures.

Madame Sophie Côté était la responsable de la bibliothèque municipale, du renouvellement du plan de mesures d'urgence et la fête des bénévoles. Elle a de plus appuyé la responsable du comité des loisirs.

Monsieur Éric Bussière est responsable du déneigement, du service incendie, et représente la municipalité au conseil d'administration du Journal Autour de l'Île.

Le Comité consultatif de l'urbanisme (CCU), sous la responsabilité de madame Lyne Gosselin, observe un travail assidu et exerce une grande vigilance dans l'application de la réglementation d'urbanisme, tout en faisant preuve de beaucoup de diligence. Elle sera sollicitée en 2014 sur la modification

des normes de construction à Sainte-Pétronille.

La responsabilité des **loisirs** revient principalement à madame **Mireille Morency**. En 2013, elle a continué à améliorer l'offre d'activités communautaires très appréciées des citoyens : Le camp d'été ont fait le bonheur des enfants de notre municipalité.

Le conseiller Enrico Desjardins, responsable du programme de gestion des matières résiduelles, des communications et du transport adapté, continue à améliorer notre qualité de vie.

Chers citoyens et citoyennes.

En cette période de réjouissances, les membres du Conseil municipal de Sainte-Pétronille pensent avec gratitude à ceux et celles qui leur font confiance.

Que l'esprit des fêtes qui nous habitera bientôt soit une occasion renouvelée d'apprécier notre exceptionnelle qualité de vie et de la partager avec nos parents et amis.

Je profite également de ce moment privilégié pour remercier chaleureusement les nombreux bénévoles qui Œuvrent généreusement au sein des différents comités du village ainsi que mes collègues de conseil municipal qui contribuent, par leur dévouement, au maintien de service de haute qualité.

Joyeuses Fêtes!

Harold Noël, maire

À mon avis, le succès dans la gestion d'un petit village comme Sainte-Pétronille réside dans la cohésion, le dévouement, les compétences et l'expérience des élus ainsi que dans la contribution de nombreux bénévoles à de multiples activités d'intérêt communautaire. Je les remercie de tout cœur car ils font de notre village un endroit unique et recherché.

Je profite également de cette occasion pour remercier monsieur Jean-François Labbé, notre directeur général qui ne cesse de nous rappeler les principes de rigueur, monsieur Daniel Laflamme, employé municipal à temps plein qui fait un travail hors pair depuis de nombreuses années et monsieur Marc Bouchard à titre d'employé occasionnel.

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS EN 2013*

HAROLD NOËL (MAIRE)

Rémunération 8 586 \$ Allocation de dépenses 4 293 \$

Membre du Conseil des maires de la MRC

Rémunération 5 829 \$

ÉRIC BUSSIÈRE (CONSEILLER)

Rémunération 3 605 \$ Allocation de dépenses 1 802 \$

MIREILLE MORENCY (CONSEILLÈRE)

Rémunération 3 432 \$ Allocation de dépenses 1 716 \$

SOPHIE CÔTÉ (CONSEILLÈRE)

Rémunération 3 379 \$
Allocation de dépenses 1 689 \$
En poste jusqu'au 3 octobre 2013

ENRICO DESJARDINS (CONSEILLER)

Rémunération 4 124 \$ Allocation de dépenses 2 062 \$

MARCEL LAFLAMME (CONSEILLER)

Rémunération 3 432 \$ Allocation de dépenses 1 716 \$

LYNE GOSSELIN (CONSEILLÈRE)

Rémunération 4 124 \$ Allocation de dépenses 2 062 \$

YVES-ANDRÉ BEAULÉ (CONSEILLER)

Rémunération 572 \$
Allocation de dépenses 286 \$
En poste depuis le 11 novembre 2013

* La rémunération de base des conseillers et des conseillères est de 3 432 \$. La différence payée provient du supplément alloué pour la responsabilité de pro -maire. La différence est donc attribuable à la durée pendant laquelle la personne a exercé cette fonction durant l'année 2013.

Une situation financière saine

En 2013, nous avons respecté la quasitotalité des engagements planifiés qui s'élevaient à 1 533 470 \$ et nous anticipons terminer l'année en équilibre budgétaire.

Cette année encore, je vous réitère que la situation financière de la municipalité est très saine. Ainsi, le village de Sainte-Pétronille n'a aucune dette à long terme et nous n'encourrons donc aucune dépense d'intérêt. De plus, nous avons l'un des plus bas taux de taxation au Québec et la notoriété du village est telle que l'ensemble des valeurs immobilières continue de croître à un bon rythme.

Je demeure toujours convaincu que nous arrivons à ces résultats parce que nous gérons selon nos moyens, avec l'aide de nombreux bénévoles et en mettant en commun, avec les autres villages de l'Île, toutes les charges qui ont avantage à être partagées.

À Sainte-Pétronille, la très grande majorité des revenus provient de taxes foncières sur les résidences unifamiliales. Le retrait progressif du gouvernemental aux opérations de la MRC ainsi que l'ajout de nouveaux services municipaux se répercutent inévitablement sur le compte de taxes des propriétaires. Afin de préserver l'équilibre budgétaire, il est important d'envisager toutes autres sources de revenus. L'évaluation foncière imposable de la municipalité, qui était de 180 473 540 \$ en 2013 passera à 182 278 275\$ en 2014.

Pour 2014, les coûts reliés à l'administration municipale croîtront au rythme de l'inflation. Cependant, nous devrons tenir compte des dépenses additionnelles incompressibles ainsi que de celles qui sont hors de notre contrôle (SQ, MRC, CMQ, CLD, service d'incendie, service de gestion des matières résiduelles, etc.).

En tenant compte de tous ces aspects, le budget équilibré pour 2014 devrait demeurer autour de 1 600 000\$. Il vous sera communiqué en détail dans un prochain numéro du journal Le Beau Lieu. Les éléments marquants de la prochaine année seront l'avancement du projet d'assainissement des eaux usées et l'harmonisation des règlements d'urbanisme.

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je déposerai, au bureau de la municipalité, une annexe à ce rapport, laquelle en fera partie intégrante, consistant en une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis un an. Je déposerai également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Comme à chaque année, nous continuerons d'être très vigilants dans la gestion des taxes et nous serons rigoureux dans l'élaboration des projets. L'objectif recherché par notre administration est de s'assurer que les revenus provenant des taxes puissent servir à offrir d'excellents services municipaux, une meilleure qualité de vie et un accroissement de la valeur de votre patrimoine immobilier. De plus, nous souhaitons maintenir le niveau d'endettement à zéro tant que nous n'entreprendrons pas de travaux majeurs.

Harold Noël, agr. Maire de Sainte-Pétronille



Contrats municipaux de plus de 25 000 \$

Tessier Récéro-Parc

Résolution: 2013-124

Date d'attribution: 05-08-2013

*Montant: 45 408 \$

Type d'appel d'offres: Sur invitation Description: Remplacement des modules

de jeu

Excavation Vallier Ouellet inc.

Résolution: 2013-140

Date d'attribution: 09-09-2013 *Montant: 182 300 \$ (pour 3 ans) Type d'appel d'offres: Public

Description: Déneigement des rues et

trottoirs

JMD Excavation inc.

Résolution: 2013-141

Date d'attribution: 09-09-2013

*Montant: 63 885 \$

Type d'appel d'offres: Sur invitation **Description:** Enrochement mur de la rue

Horatio Walker

Cam-Trac Bennières inc.

Résolution: 2013-142

Date d'attribution: 09-09-2013

*Montant: 32 750 \$

Type d'appel d'offres: Sur invitation Description: Remplacement tracteur utili-

taire

Bibliothèque La Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de décembre

- Quand l'intention trace la route, de Danièle Henkel
- 50 ans de Showbiz québécois, de Guy Latraverse
- Le pilote mercenaire, de Raymond Boulanger
- Nos Glorieuses plus de cent ans de hockey féminin au Québec, de Lynda Baril
- Baltimore, de David Simon

Merci

Merci à madame Marthe Drouin pour les livres offerts à la Bibliothèque.

Réaménagement

À l'occasion de la rotation d'automne, en

novembre, qui a ajouté de nombreux titres à nos collections, nous avons regroupé tous les livres à gros caractères (romans et documentaires) dans un rayon identifié à ce type de documents.

Livres électroniques

À partir de 2014, la Bibliothèque offrira un service de livres électroniques. Informez-vous au comptoir du prêt pour plus de détails.

Exposition de jouets anciens (rappel)

L'exposition des jouets anciens organisée par Yves-André Beaulé, sera présentée à la Bibliothèque les 15, 17 et 22 décembre aux heures habituelles d'ouverture de la bibliothèque (dimanche de 10 heures à midi et mardi de 19 heures à 20 h 30) et tout l'après-midi du dimanche 29 décembre. Il sera possible de faire la visite de l'exposition des jouets en même temps que la tournée des crèches de Noël des églises de l'Île d'Orléans.



Horaire des fêtes (rappel)

Prenez note que la Bibliothèque sera fermée les mardis 24 et 31 décembre prochains

Votre équipe de bénévoles de la Bibliothèque La Ressource vous souhaite un joyeux Noël et une très heureuse année 2014. Zu'elle vous réserve des joies de lecture et vous comble du bonheur des mots.

Gilles Gallichan et Lise Paquet et pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource.

Événements à inscrire à votre agenda

Voici un rappel des activités à ne pas manquer en décembre:

Exposition de jouets 1945-1985

Avec la collaboration de la bibliothèque

municipale La Ressource, trois collectionneurs de jouets vous dévoileront les trésors de l'époque des Baby-Boomers. Soyez assurés, ce ne sera pas une exposition d'ordinateurs ou de IPod! Cette exposition majeure se tiendra aux mêmes heures d'ouverture que la bibliothèque mais dans la salle adjacente à celleci, et cela du 15 décembre 2013 au 12 janvier 2014. Vous serez à même de feuilleter les mêmes livres sur les jouets. ceux-là mêmes que le Père-Noel a dû consulter à maintes reprises. Pour plus de détails, voir l'édition Le Beaulieu de décembre 2013. C'est donc un rendezvous. Veuillez prendre note que Dimanche le 29 décembre, la bibliothèque et l'exposition demeureront ouvertes toute la journée.

Concours Sainte-Pétronille scintille édition 2013

Cette année encore sortez vos décorations très tôt. Profitez de la chaleur automnale pour les placer avant les grandes gelées de décembre. Pensez à vos enfants et petits enfants, car c'est pour eux qu'en grande majorité nous décorons. Pensez également à la beauté et à la gaieté d'un village décoré durant la période des fêtes. Il y aura 3 prix de 50\$ chacun afin d'encourager ceux et celles qui se surpasseront encore cette année.

Visite des crèches de nos églises de l'Ile

Encore cette année et après le grand succès de l'édition de 2011, à la demande générale, nous ouvrirons les portes de toutes les églises de l'île, dimanche le 29 décembre 2013, de 13h30 à 16h30. Que vous soyez de diverses confessions, venez seuls ou en famille, entrez admirer ces chefs d'œuvres et les faire découvrir à vos petits enfants. Venez entendre l'explication des artisans et l'historique de la tradition de ces crèches et des sapins de Noël sur l'Île d'Orléans.



En vrac...

Horaire des Fêtes de la mairie

Veuillez prendre note que le secrétariat de la municipalité sera fermé du 20 décembre 2013 au 3 janvier 2014 inclusivement. En cas d'urgence, le directeur général sera au bureau les 23, 27 et 30 décembre.

Calendrier des réunions du conseil 2013

7 juillet 6 ianvier 3 février 4 août 3 mars 2 septembre 7 avril 6 octobre 5 mai 3 novembre 2 juin 1 décembre

Pas de neige ni d'auto dans la rue

Vous êtes invités à respecter la règlementation municipale qui interdit le stationnement pendant les opérations de déneigement. Votre compréhension et votre collaboration pourraient vous éviter un remorquage. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de répandre de la neige sur la chaussée après que les opérations de déneigement aient été effectuées.

Numéro de porte

Nous vous demandons de rendre votre numéro de porte visible de la rue. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant l'hiver

Motoneigistes

À l'Approche de la saison de motoneige, nous désirons inviter les motoneigistes à la prudence. De plus, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de circuler sur la voie publique.

Cueillette des sapins de Noël

Il y aura cueillette des sapins de Noël entre le 6 et le 17 janvier prochain. Ceux qui ont la possibilité de les transporter doivent les déposer sur le stationnement du centre communautaire, près du garage. Vous pouvez également les placer sur le bord de la route et M. Dany Laflamme les ramassera.

Piste de ski de fond

On demande aux usagers de la piste d'utiliser l'aire de stationnement de l'église pour garer leur véhicule et d'éviter de se stationner dans les rues environnantes afin de ne pas nuire à la circulation ainsi qu'au déneigement. N'hésitez pas à appeler à la mairie au 418 828-2270 Poste 1 pour connaitre la date d'ouverture de la piste.

Camp d'été

Les commandes sont faites, livraison à l'été 2014 d'une bonne cargaison de beau temps et d'activités de toutes sortes pour le Camp de jour de Sainte-Pétronille.

Comme l'an dernier, question d'assurer une place à tous les enfants de notre village, un formulaire d'intérêt sera joint à votre compte de taxes.

Nous comptons sur votre collaboration pour le respect des délais.

Les patinoires de Sainte-Pétronille

Comme à chaque année, Sainte-Pétronille parera les terrains du centre communautaire Raoul-Dandurand de ses deux patinoires tant appréciées qu'attendues.

Cependant, la date d'ouverture est dépendante de Mère Nature. Sovez assurés que notre employé municipal, monsieur Dany Laflamme, mettra tout en œuvre pour qu'elles soient prêtes le plus tôt possible. Pour en savoir davantage, vous n'avez qu'à téléphoner au 418 828-2270, poste 3. Vous pourrez alors parler au surveillant ou bien laisser un message dans la boîte vocale. De plus, nous placerons des informations importantes sur les patinoires sur le site Internet de la munici-(http://stepetronille.iledorleans.com). Consultez les manchettes et la section « La vie à

Sainte-Pétronille ».

Voici l'horaire d'ouverture des patinoires pour la saison 2013-2014 :

Horaire normal:

Tous les jours dès 10 h 00

Lundi au jeudi 10 h à 21 h (surveillance de 18 h à 21h)

Vendredi

10 h à 22 h (surveillance de 18 h à

(Prévoir que la grande patinoire est réservée pour les cours de hockey de 18 h à 20 h 30)

Samedi

10 h à 22 h (surveillance de 18 h à 22

(Prévoir que la grande patinoire est réservée pour les cours de hockey de 10 h à 12 h)

Dimanche

10 h à 21 h (surveillance de 12 h à 21

Horaire des fêtes:

24 décembre : 10 h à 17 h 25 décembre : Fermé 31 décembre : 10 h à 17 h

1^{er} janvier : Fermé

Tous les jours de la semaine 10 h à 22 h (surveillance de 10 h à 22h)

Venez en grand nombre, c'est l'endroit rêvé pour vous amuser, socialiser et remplir vos poumons d'air frais.

À bientôt!



Concert de Noël au chœur de l'Isle d'Orléans

C'est sous les Lueurs de l'Hiver que le Chœur de l'Isle d'Orléans présentera, le samedi 14 décembre 2013 à 20h, son prochain concert de Noël à l'Église St-Laurent, située au 1532, Chemin Royal à St-Laurent.

Sous la dynamique direction de Marie Coulombe, les 40 choristes et musiciens du Chœur de l'Isle d'Orléans vous invitent à sortir un peu du tourbillon des préparatifs des Fêtes en venant écouter ces beaux airs de Noël, anciens et nouveaux, qui nous replongent dans cette heureuse tradition qui donne un sens à cette belle fête.

Les billets, en vente à l'entrée, sont aux coûts de 18\$ pour les adultes, et de 15\$ pour les moins de 12 ans.

Pour info et réservations: 418 821-0321 / 418 828-0586 ou www.lechoeurdelisledorleans.com

Micheline Laliberté, relationniste Chœur de l'Isle d'Orléans 418 828-0586 mlaliberte49@gmail.com



Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **3 février 2014.**

Équipe de rédaction :

- Jean-François Labbé, directeur général
- Harold Noël, maire
- Enrico Desjardins, conseiller

Collaborateurs:

- Gilles Gallichan
- Lise Paquet

Cours de hockey

Attention! Tu es un jeune joueur de hockey entre la maternelle et la sixième année? Eh bien, j'ai quelque chose pour toi!

Le vendredi 10 janvier 2014 débuteront des cours de

hockey au centre Raoul-Dandurand à Sainte-Pétronille où nous y apprendrons les techniques de base du patinage ainsi que du hockey. Ce que tu as besoin : un bâton, des patins, un casque avec une grille, aimer le hockey ainsi que vouloir t'amuser.

Horaire:

Maternelle à 2° année : les vendredis soirs de 18 h 15 à 19 h 15 et les samedis matins de 10 h à 11 h

3º à 6º année : les vendredis soirs de 19h15 à 20h15 et les samedis matins de 11h à 12h.

Prix: Pour 1 enfant: 50\$ Pour 2 enfants: 90\$

Note : Il est possible que certains cours du vendredi soir soient déplacés le jeudi soir.

Pour informations contacter Christophe Simard au 418-828-1510.

Village de Sainte-Pétronille Budget 2014 - Sommaire

RECETTES			2014	2013	2014/2013
				•	
Taxe foncière			950 344	938 715	1.24%
Taxe d'affaires			11 828	9 746	21.35%
Autres revenus			157 120	166 611	-5.70%
Transferts / Subventions			229 500	388 398	-40.91%
Appropriation surplus			67 200	30 000	124.00%
TOTAL			1 415 991	1 533 470	-7.66%
DÉBOURSÉS			2014	2013	2014/2013
Conseil	110		57 185	56 700	0.86%
Cour mun	120		500	500	0.00%
Gestion	130		180 580	155 080	16.44%
Greffe	140		5 500	5 500	0.00%
Voirie	320		241 390	224 950	7.31%
Urb/Emb	610		31 805	25 605	24.21%
Loisirs	701		102 810	140 300	-26.72%
			640 770		4.000/
Juridiction locale			619 770	608 635	1.83%
MRC / CMQ	130		149 000	149 650	-0.43%
Évaluation	150		46 200	32 900	40.43%
Sécurité civile	210		298 868	283 250	5.51%
PGMR	420		57 500	67 935	-15.36%
POWIN	420		37 300	07 933	-13.30%
Juridiction régionale			551 568	533 735	3.34%
· ·					
Projets spéciaux			244 653	428 000	-42.84%
TOTAL			1 415 991	1 570 370	-9.83%
PARAMÈTRES			2014	2013	2014/2013
<i>±</i> 1 <i>t</i>			404 047 000	400 500 400	0.070/
Évaluation foncière			181 017 820	180 522 130	0.27%
Quote-part - MRC		15.54%	17.08%	-9.02%	
Taux de taxation (/100\$)			0.525	0.520	0.96%
Effort fiscal 300 000 \$			1 575 \$	1 560 \$	15 \$